

Les missions d'intégration et de coordination environnementale : une réponse pour la réduction des impacts et la prise en compte des mesures d'atténuation

Claire POINSOT, Biotope (France)

Co-auteurs : M. Souquet, Biotope (France) ; F. Melki, Biotope (France) ; T. Menut, Biotope (France) ; O. Touzot, Biotope (France)

Résumé :

Biotope intervient depuis 15 ans, en France métropolitaine et en Outre-mer, en amont de projets d'infrastructures de transport terrestres en réalisant le volet faune-flore des études d'impact. Si les connaissances scientifiques sur les conséquences de l'implantation d'infrastructures de transport terrestre sur la structure et le fonctionnement des paysages et des écosystèmes demeurent aujourd'hui incomplètes, les impacts liés à la phase de chantier sont également mal appréhendés alors qu'ils sont pourtant les plus nombreux. Certains d'entre eux marqueront durablement les paysages et les écosystèmes traversés. L'ensemble de ces impacts se répartit entre les études préliminaires aux travaux, les travaux préparatoires, la phase chantier réelle et les travaux de remise en état du site. L'évaluation des impacts sur le milieu naturel de cette phase « chantier » est délicate car dans bien des cas les experts des milieux naturels manquent de connaissance à propos du déroulement et des contraintes techniques de cette étape cruciale du projet. Afin d'approfondir ces aspects, des études de cas sont présentées pour illustrer ce propos (itinéraire à grand gabarit, ligne à grande vitesse) et un tableau de synthèse des impacts liés à la phase de chantier a été réalisé.

Enfin, afin d'appréhender ces impacts, Biotope a engagé une réflexion sur les suivis environnementaux de cette phase chantier. Le projet de la route des Tamarins sur l'île de La Réunion, qui concerne 36 km de 2*2 voies recoupant une topographie en pente vers la mer et plusieurs dizaines de ravines à forts enjeux environnementaux avec des ouvrages exceptionnels, a été l'occasion de formaliser un cadre d'intervention et d'assistance afin de limiter les impacts. Ainsi, sont proposées des Missions de Contrôle Externe Environnement auprès d'entreprises titulaires des marchés de travaux ; des Missions de contrôle extérieur Environnement auprès de la Région Maître d'ouvrage, et des Missions de suivis en continu d'indicateurs environnementaux. Ces missions de suivi intègrent à la fois les espèces protégées/remarquables sur l'intégralité du linéaire et le suivi des espèces envahissantes sur des aires restreintes.

Mots-clés : infrastructure de transport terrestre, évaluation des impacts, écosystème, mesures compensatoires, suivi de chantier, itinéraire à grand gabarit, Ligne à grande vitesse, route 2*2 voies, missions de contrôle.